

# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

**AJOUTEZ VOTRE SAVEUR!**

## La Ville de Brossard lance son appel de candidatures en vue du Festin culturel 2024

**Brossard, le 15 décembre 2023** – La Ville de Brossard lance aujourd’hui son appel de candidatures dans le but de recruter les restaurateurs, camions de rue et fournisseurs de boissons alcoolisées qui auront l’occasion de ravir les papilles et les sens des festivaliers lors du Festin culturel de Brossard qui aura lieu les 9 et 10 août prochains. Les propriétaires d’entreprises intéressés sont invités à signaler leur intérêt d’ici le **15 février 2024** en visitant le [brossard.ca/appel](http://brossard.ca/appel).

Le nombre de places est limité, les candidatures seront donc évaluées selon plusieurs critères, dont la présentation d’une offre alimentaire internationale et traditionnelle, et la capacité de production. Cet événement estival incontournable de Brossard attire chaque année entre 10 000 et 20 000 personnes : il s’agit d’une occasion unique pour les restaurateurs de faire découvrir leurs produits et leur savoir-faire à des milliers de gens.

L’évaluation des candidatures et la sélection des restaurateurs, des camions de rue et des fournisseurs de boissons alcoolisées auront lieu en février et en mars, la confirmation des candidats retenus se fera quant à elle en mars 2024.

Les coûts de location de kiosque s’élèvent cette année à 400 \$ plus taxes pour les entreprises ayant pignon sur rue à Brossard et 550 \$ plus taxes pour celles basées dans une autre ville.

### Le Festin culturel, un événement incontournable

Le Festin culturel est l’événement phare de la saison estivale à Brossard. Cet événement permet aux participants d’assister à des spectacles d’artistes de renom, de découvrir des mets internationaux et de se divertir entre amis ou en famille grâce aux activités et aux animations sur le site.

– 30 –

#### DIRECTION DES COMMUNICATIONS

2001, boulevard de Rome  
Brossard (Québec) J4W 3K5

Tél.: 263 999-4601

brossard.ca

 brossard